
L'action sociale sous tensions

Analyses et enjeux

CPAS – Belgique
Namur 31 mai 2016
Pierre Savignat

Les politiques sociales

- Des constructions situées ;
- Des constructions au cœur de tensions :
 - Entre sphère privée et sphère publique ;
 - Entre économique et social.
 - Entre État et société civile.
- L'Etat social comme forme de gestion de ces tensions en Europe.

Entre social en crise et social de crise

La protection sociale en questions

- Un triple questionnement :
 - Un financement fragilisé ;
 - Une efficacité discutée ;
 - Une légitimité contestée.
- Le mythe structurant de l'État Providence.
- La protection sociale au cœur des tensions sociétales

Focus sur le néo-libéralisme (1)

- **Nouvelle vision globale** de la société qui modifie les rapports entre économique, social, sociétal et politique ;
- **Le néo-libéralisme n'est pas un système politique :**
- **Un cadre « plastique »** qui doit composer avec les systèmes nationaux.

Focus sur le néo-libéralisme (2)

■ Des points de tensions :

- ❑ Déconnexion logiques financières / économie réelle ;
- ❑ Hausse des inégalités et délitement de la cohésion sociale (précarisation) ;
- ❑ Survalorisation de la gestion privée ;
- ❑ Dérégulation, normalisation et déséquilibres.

■ Le besoin d'un corpus idéologique :

- ❑ Promotion de l'individu « rationnel » ;
- ❑ La performance, nouveau visage de l'efficacité ;
- ❑ Responsabilité et non assistanat ;
- ❑ Réactivation de discours conservateurs.

■ Environnement néolibéral et politiques néolibérales.

Tensions et incertitudes

- **Une croissance quantitative et qualitative des problèmes sociaux ;**
- **Un effet limité des dispositifs de maîtrise budgétaire et/ou de l'offre ;**
- **Une régulation par le marché très marginale ;**
- **Les risques d'un « universalisme ciblé » dans une société précarisée.**

Quels leviers d'action ?

De nouveaux principes d'action

- L'absence de consensus sociopolitique pour transformer radicalement le système de protection sociale ;
- L'impact des tensions entre prévalence des problèmes sociaux et d'une contrainte budgétaire ;
- Un nouveau paradigme :
 - l'accès de tous aux droits de tous ;
 - Une transformation des modes opératoires ;
 - Une réévaluation de la place de l'utilisateur et des usagers.

L'accès de tous aux droits de tous : une logique centrée sur la personne

- L'inclusion en milieu ordinaire ;
 - L'activation des dépenses dites « passives » ;
 - Agir sur les files d'attente ;

- La priorité au milieu ordinaire :
 - Aides aux aidants ;

- Le parcours individuel.

Des modes opératoires adaptés

- La priorité aux territoires et à la territorialisation ;
- Les nécessaires coopérations horizontales ;
- Les logiques de filières ;

Le réencastrement du social dans la société

- Peser sur les grandes fonctions de socialisation ;
- Utiliser et mobiliser le champ de l'économie sociale ;
- Favoriser le pouvoir d'agir (empowerment) ;

La place de l'utilisateur et des utilisateurs

- Un singulier – pluriel ambigu ;
- L'utilisateur n'est ni un client ni une personne « abstraite » ;
- Reconnaître les utilisateurs comme collectif légitime :
 - Reconnaître une capacité d'expertise au de là de la seule expertise de situation ;
 - Mettre les utilisateurs en capacité d'exercer leur droit et de contribuer aux politiques en leur faveur ;
 - Soutenir l'organisation des utilisateurs par et pour eux-mêmes.

Conclusion :

- **Le scénario le plus probable** : une évolution au fil de l'eau traversée par des tensions croissantes ;
- Développer des stratégies du possible ;
- Réévaluer la place des usagers en les impliquant fortement sur toutes les dimensions de l'action ;
- (ré)investir le champ politique.